

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

27 bis

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Conseil Municipal de la Ville de Dijon

Séance du 18 mars 2013



### MAIRIE DE DIJON

**Président** : M. REBSAMEN

**Secrétaire** : M. BORDAT

**Membres présents** : M. MILLOT - M. MAGLICA - M. DESEILLE - M. MARTIN - Mme DURNERIN - M. GERVAIS - M. EL HASSOUNI - Mme METGE - M. DUPIRE - M. BERTELOOT - Mme AVENA - M. MEKHANTAR - Mme BIOT - Mme MARTIN - Mme KOENDERS - M. PRIBETICH - Mme DURNET-ARCHERAY - Mme GARRET-RICHARD - Mme BLETTERY - M. MARCHAND - M. JULIEN - M. PIAN - Mme TROUWBORST - Mme LEMOUZY - M. IZIMER - Mme ROY - Mme HERVIEU - M. ALLAERT - Mme BERNARD - M. LOUIS - M. BERTHIER - M. BEKHTAOUI - Mme MODDE - Mme MASLOUHI - Mme CHEVALIER - M. GRANDGUILLAUME - Mme MILLE - Mme GAUTHIE - M. BOURGUIGNAT - M. DUGOURD - M. AYACHE - Mme VANDRIESSE

**Membres excusés** : Mme TENENBAUM (pouvoir M. GRANDGUILLAUME) - Mme DILLENSEGER (pouvoir Mme AVENA) - Mme REVEL-LEFEVRE (pouvoir M. BERTHIER) - M. DELVALEE (pouvoir Mme MODDE) - Mme TRUCHOT-DESSOLE (pouvoir M. GERVAIS) - Mme JUBAN (pouvoir M. DESEILLE) - M. BROCHERIEUX (pouvoir M. AYACHE) - M. HELIE (pouvoir Mme GAUTHIE) - M. OUAZANA (pouvoir M. DUGOURD)

**Membres absents** : Mme POPARD - M. MASSON

### OBJET

#### DE LA DELIBERATION

#### **Bibliothèque Municipale - Travaux de mise aux normes de conservation des salles du tombeau et du globe - Demande de subvention**

Monsieur Berteloot, au nom de la commission des finances, de la modernisation du service public et du personnel, expose :

Mesdames, Messieurs,

Plusieurs salles de la Bibliothèque Municipale sont classées à l'inventaire des monuments historiques, dont les salles « du tombeau » et « du globe ». Aménagées au début du XIXème siècle pour recevoir les confiscations révolutionnaires, ces salles sont les magasins dédiés à une grande partie des fonds anciens d'Etat. Une partie de ces livres anciens étant délocalisée, un diagnostic de conservation préventive a été mené en 2012 afin d'envisager leur retour dans de bonnes conditions.

Une enveloppe de 100 000 € a été inscrite au budget primitif 2013 pour la mise aux normes de conservation de ces salles (conditions de température, hygrométrie, lumière, assainissement).

Le Ministère de la Culture via la Direction Régionale des Affaires Culturelles de Bourgogne est susceptible d'apporter une aide financière dans le cadre du concours particulier créé au sein de la dotation générale de décentralisation pour les bibliothèques municipales et plus particulièrement au titre de l'aménagement des locaux des bibliothèques destiné à améliorer les conditions de préservation et de conservation des collections patrimoniales. La subvention pourrait se situer jusqu'à 60 % du montant H.T. de l'opération.

Si vous suivez l'avis favorable de votre commission de la modernisation du service public et du personnel, je vous demanderai, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir :

1- solliciter, au taux maximum, les subventions susceptibles d'être accordées à la Ville pour le financement des travaux de mise aux normes des salles du tombeau et du globe de la Bibliothèque Municipale, notamment auprès de l'Etat ;

2- m'autoriser à signer tout acte à intervenir pour l'application de cette décision.

**RAPPORT ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**